

Traitement fongicide pour la protection des semences de céréales à paille

Composition	Silthiofam 125 g/L (11,81 %)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement de semences (FS)
A.M.M.	n° 2000201

Mode d'action - Propriétés

LATITUDE[®] est un traitement de semences fongicide de contact à base de silthiofam, substance active de la famille des silylamides, qui permet le contrôle du piétin échaudage (*Gaeumannomyces graminis var. tritici*), maladie du sol affectant les céréales à paille d'hiver et de printemps.

LATITUDE[®] réduit l'intensité des nécroses sur les racines ainsi que l'apparition d'échaudage des grains. Ceci se traduit par une protection du rendement et de la qualité de la récolte variable en fonction de l'intensité de l'attaque. Des symptômes de piétin échaudage peuvent néanmoins subsister en cas d'attaques graves. LATITUDE[®] démontre une excellente sélectivité.

LATITUDE[®] est inscrit sur la liste positive IFBM (Institut Français des Boissons, de la Brasserie et de la Malterie).

Usages et doses homologués

LATITUDE[®] est homologué pour le traitement des semences.

Cultures	Cibles	Dose max. d'emploi	D.A.R ¹ (jours)	LMR ² (mg/kg)
Blé (-> blé, triticale, épeautre)	Champignons autres que pythiacées (-> piétin échaudage)	0,2 L/q	Non applicable (DAR F)	0,01
Orge	Champignons autres que pythiacées (-> piétin échaudage)	0,2 L/q		0,01

Afin de limiter le risque de résistance, ne pas utiliser sur une même parcelle des semences traitées avec le produit deux saisons consécutives.

¹ D.A.R. : Délai Avant Récolte. ² L.M.R. : Limite Maximale de Résidus (LMRs en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/>).

CERTIS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages en vigueur. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Mode d'utilisation

Précautions :

- Avant toute utilisation du produit LATITUDE[®], s'assurer que les semences ont été au préalable parfaitement nettoyées, triées et dépoussiérées afin d'optimiser l'application et la tenue du produit sur les semences. S'assurer que l'humidité des semences est inférieure à 16%. Ne pas traiter des semences ayant une faible faculté germinative.
- Utiliser un matériel de traitement de semences professionnel et bien réglé afin d'assurer une répartition régulière du produit sur la semence.
- Porter les Équipements de Protection Individuelle (EPI) requis et détaillés dans le paragraphe correspondant.
- Pour un traitement de qualité et une couverture régulière de la semence, adapter le volume de bouillie en fonction du matériel d'application et des caractéristiques de la semence (espèce, PMG).

Préparation de la bouillie et traitement :

Appliquer LATITUDE[®] avec un volume total de bouillie au moins égal à 1 litre, dont au moins 400 ml d'eau. CERTIS conseille lors de la réalisation de la bouillie de respecter le processus suivant :

- Agiter le contenu de l'emballage pour homogénéiser le produit avant emploi.
- Remplir 50% du volume d'eau désiré (suivant la quantité de semences à protéger et le volume de bouillie choisi pour l'application).
- Ajouter la quantité de produit nécessaire.
- Agiter pour créer une émulsion, puis compléter la bouillie avec le volume d'eau nécessaire.
- Après homogénéisation, l'application peut commencer. Éviter une agitation continue pendant l'application du produit.
- En fin de journée, ou à l'occasion d'arrêts supérieurs à 6 heures, vidanger les circuits. Pour les arrêts de durée plus courte, ré-homogénéiser la bouillie.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Élimination du produit et des emballages vides :

- Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve de l'appareil d'application.
- Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Compatibilité

LATITUDE® est spécifique de la lutte contre le piétin échaudage ; il est impératif de protéger les semences contre les autres parasites du sol en fonction des risques liés à la parcelle.

LATITUDE® est compatible avec la majorité des produits de traitement de semence homologués lorsqu'ils sont appliqués sur la semence. Ils ne doivent en aucun cas être mélangés avant application. Ne pas mélanger **LATITUDE®** avec des traitements de semences à base de manganèse ; certaines de ces formulations peuvent affecter l'adhérence et la bonne application de **LATITUDE®** sur la semence.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. En cas d'utilisation en mélange avec un autre produit, il est obligatoire de réaliser un test préalable pour vérifier la compatibilité physique et biologique selon les conditions particulières de l'exploitation. Notre société décline toute responsabilité sur les conséquences résultant du mélange de différents produits. Rapprochez vous de votre contact CERTIS en cas de doute sur la compatibilité physico-chimique d'un mélange.

Prévention et gestion de la résistance

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Il est recommandé de préférer une rotation incluant des têtes d'assolement, plutôt que la succession continue de céréales à paille.

Afin de limiter le risque de résistance, ne pas utiliser sur une même parcelle des semences traitées avec le produit deux saisons consécutives.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, CERTIS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Précautions d'emploi

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Protéger du gel et ne pas exposer le produit à des températures supérieures à 30°C.
- Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non qualifiées.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.
- Pendant toute la durée de manipulation du produit et de son application, veiller à porter une tenue de protection adaptée. Se référer au paragraphe « Équipements de protection individuelle ».
- Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application, en conformité avec la législation.
- Ne pas utiliser les semences traitées pour la consommation humaine ou animale.
- Les semences traitées doivent être semées au cours de la saison d'achat.
- Ne pas laisser de bouillie prête à l'emploi dans les circuits d'application ; rincer et nettoyer soigneusement les appareils d'application aussitôt après la fin du traitement.
- Eliminer les reliquats de bouillie et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

Équipements de Protection Individuelle

Pour la protection de l'opérateur, porter :

- **pendant le mélange/chargement et le calibrage :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
 - une combinaison de protection de catégorie III type 5/6 OU un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type 3 (PB) , à porter sur le vêtement de travail précité.

- **pendant l'ensachage :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
 - une protection respiratoire certifiée minimum P2, si le poste d'ensachage n'est pas équipé d'un système d'extraction des poussières.

- **pendant le nettoyage :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
 - une combinaison de protection de catégorie III type 5/6 OU un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type 3 (PB), à porter sur le vêtement de travail précité ;
 - une protection respiratoire certifiée minimum P2.

Pour la protection du travailleur (semeur), porter :

- **pendant le chargement du semoir :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
 - un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type 3 (PB) à porter sur le vêtement de travail précité ;
 - des lunettes de sécurité ou un écran facial certifiés EN 166 (CE, sigle 3) ;
 - une protection respiratoire certifiée minimum P2.

- **pendant le semis :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention sur le semoir ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon).

- **pendant le nettoyage du semoir :**
 - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - un vêtement de travail en polyester/coton 65%/35% (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;
 - une combinaison de protection de catégorie III type 5/6 OU un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type 3 (PB), à porter sur le vêtement de travail précité ;
 - des lunettes de sécurité ou un écran facial certifiés EN 166 (CE, sigle 3) ;
 - une protection respiratoire certifiée minimum P2.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

LATITUDE® (contient du silthiofam)

Non Classé. LATITUDE® n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) N°1272/2008

Conseils de prudence

- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants et un vêtement de protection.
 P501 Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

EUH208 Contient du 3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane, 1-(3-chloroallyl)-, chlorure et de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée : non applicable (traitement de semences).

Afin de limiter le risque de résistance, ne pas utiliser sur une même parcelle des semences traitées avec le produit deux saisons consécutives.

Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche. Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n°vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

® Marque déposée Mitsui & Co., Ltd

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon de 5L	Carton 4 x 5L	40 cartons = 800L	Carton 4 x 5L
Bidon de 20L	-	32 bidons = 640L	Bidon de 20 L
Fût de 200L	-	4 fûts = 800 L	Fût de 200 L
Fût de 600L	-	1 fût = 600 L	Fût de 600 L

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Distribué par Certis Europe B.V. succursale France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – V1.1 - 04/2017